



PATINAGE
DE VITESSE
CANADA

BULLETIN DE HAUTE PERFORMANCE 206

Formats des compétitions nationales

Mise à jour : 12 septembre 2023

Révisé : 05 mars 2024

TABLE DES MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS.....	4
1.1. But et objectif	4
1.2. CCHP-LP.....	4
1.3. Jury de haute performance	4
1.4. Conflit d'intérêts.....	4
1.5. Quorum	5
1.6. Annonces	5
1.7. Amendements et circonstances inattendues	5
1.7.1. Changements apportés à ce document	5
1.7.2. Circonstances inattendues.....	5
1.8. Règlements de l'Union internationale de patinage.....	5
2. COMPÉTITIONS NATIONALES.....	6
2.1. Championnats canadiens sur longue piste (CLP), 5 au 8 octobre 2023 (Calgary)	6
2.1.1. Date limite d'inscription.....	6
2.1.2. Critères d'inscription	6
2.1.3. Format de la compétition.....	6
2.1.4. Distances individuelles	7
2.1.5. Départ groupé	7
2.1.6. Jumelages et tirages pour les Championnats CLP 2023	7
2.1.7. Retraits.....	8
2.2. Coupe Canada 1/ Champ. canadiens juniors sur longue piste, 4 au 7 janvier 2024 (Québec) .	9
2.2.1. Date limite d'inscription.....	9
2.2.2. Critères d'inscription.....	9
2.2.3. Format de la compétition.....	10
2.2.4. Distances individuelles.....	10
2.2.5. Départ groupé	11
2.2.6. Jumelages et tirages	11
2.2.7. Retraits	12
2.3. Finale Coupe Canada, 7 au 10 mars 2024 (Calgary)	12
2.3.1. Date limite d'inscription.....	12
2.3.2. Critères d'inscription	12
2.3.3. Format de la compétition.....	13
2.3.4. Distances individuelles.....	Error! Bookmark not defined.

2.3.5. Départ groupé	Error! Bookmark not defined.
2.3.6. Jumelages et tirages	Error! Bookmark not defined.
2.3.7. Retraits	Error! Bookmark not defined.
3. LANGUE	6
ANNEXE A - NOUVEAUX DÉPARTS	16
Disqualification.....	17
Bris d'équipement	17
Chute	18
Fins de courses	18
Pouvoir discrétionnaire du président.....	18
Exceptions	18
ANNEXE B - TEMPS DE QUALIFICATION DE L'ISU	19
ANNEXE D - FORMAT DU JUMELAGE ET DU TIRAGE	23
ANNEXE E - FORMULAIRE DE RETRAIT DE PATINAGE DE VITESSE CANADA	26

1. RENSEIGNEMENTS

1.1. But et objectif

L'objectif du Bulletin de haute performance (le « **Bulletin de HP** ») pour le format de compétition est d'établir des dispositions qui sont conçues, ultimement, pour fournir des conseils aux organisateurs de compétitions, aux entraîneurs et aux athlètes pour les compétitions nationales (« **compétitions nationales** ») où les athlètes participeront à une compétition de sélection (conformément au Bulletin de HP 205) ou à une compétition pour les classements canadiens (conformément au Bulletin de HP 208).

L'objectif du Bulletin de haute performance 206 (le « **Bulletin de haute performance** ») pour la longue piste est d'organiser, en collaboration avec les membres et les partenaires de Patinage de vitesse Canada (« PVC »), des occasions de compétition qui comprennent des courses qui se déroulent sur deux, trois, quatre jours ou plus, généralement au cours d'une fin de semaine. Les « **distances individuelles** » signifient « 500 m, 1000 m, 1500 m, 3000 m (féminin), 5000 m, 10 000 m (masculin) et départ groupé » et les « **épreuves par équipes** » signifient la poursuite par équipe et le sprint par équipe.

1.2. CCHP-LP

Le comité consultatif de haute performance - Longue piste (CCHP-LP) constitué conformément à ce Bulletin de HP sera le CCHP-LP qui sera composé de trois membres bénévoles du comité et d'un président du comité (le « **président** ») qui sera un employé de PVC nommé à ce poste à la seule, pleine et entière discrétion du chef de la direction de PVC (collectivement, le « **CCHP-LP** ») conformément au mandat. Le président aura l'autorité unique, pleine et entière d'appliquer le Bulletin de HP 206 contenu dans le présent document sans interférence de toute autre personne. Pour éviter tout doute, les membres bénévoles du CCHP-LP n'auront aucune autorité pour appliquer le Bulletin de HP 206 ou pour autoriser le contenu de ce Bulletin de HP 206.

1.3. Jury de haute performance

Dans le cadre de tous les événements de sélection pertinents, le jury de haute performance (le « **jury de HP** ») sera composé des membres du CCHP-LP présents ou, en l'absence de tout membre du CCHP-LP, de la ou des personnes que le président peut nommer, le cas échéant, au jury de HP pour cette compétition, et de l'arbitre en chef.

1.4. Conflit d'intérêts

Dans l'exercice de l'autorité accordée ci-dessus, le président et le jury de HP tel que décrit ci-dessus, ont l'obligation d'appliquer la politique de conflit d'intérêts de PVC dans l'exercice de leurs fonctions et tel que trouvé à l'endroit suivant: <https://speedskating.ca/wp-content/uploads/2022/01/conflictOfInterest-FR.pdf>

Dans le cas où le président ou le jury de HP est réputé avoir ou déclare un conflit d'intérêts par rapport à une décision spécifique, ou lorsque le président ou le jury de HP a fait savoir que ce membre ne sera pas en mesure de remplir ses fonctions en vertu du présent Bulletin de HP, un membre du personnel de PVC choisi par les autres membres du jury de HP votera à sa place. Si le président ou le jury de HP n'est pas en mesure de voter ou s'il y a deux membres ou plus que le

président et un membre jury de HP dans un conflit d'intérêts, ces membres seront remplacés par un(des) autre(s) membre(s) du personnel de PVC.

1.5. Quorum

Le quorum pour toute réunion du CCHP-LP ou du jury HP sera constitué de la majorité des membres, alors en fonction, ou identifiés au moment de cette réunion ou décision. Tout membre qui se trouve en conflit d'intérêts conformément à la section 1.4 ci-dessus ne peut être compté dans le quorum aux fins du vote sur le ou les sujets pour lesquels il est en conflit d'intérêts.

1.6. Annonces

Le CCCHP-LP publiera des Bulletins de HP tout au long de la saison afin d'informer les athlètes, les entraîneurs et les autres comités de PVC et les associations provinciales et territoriales (« OSPT ») concernées des mises à jour et/ou des changements concernant, entre autres, les critères de sélection et/ou les compétitions. Tous les Bulletins de HP seront affichés sur le site Web de PVC.

Comme indiqué dans le présent document, toute modification conformément à la section 1.7 de ce Bulletin de HP sera communiquée par la publication de Bulletins supplémentaires spécifiques à cette modification.

1.7. Modifications et circonstances inattendues

1.7.1. Changements apportés à ce document

Le président se réserve le droit d'apporter des changements au présent Bulletin de HP qui, à sa seule, entière et absolue discrétion, sont nécessaires pour assurer le fonctionnement optimal de chaque compétition. Tout changement à ce document sera communiqué par l'envoi d'une communication électronique, et également par l'affichage des changements sur le site Web de PVC. Ces changements doivent être raisonnablement justifiables conformément aux principes fondamentaux de la justice naturelle et de l'équité procédurale.

1.7.2. Circonstances inattendues

Si le président détermine que des circonstances inattendues ou inhabituelles sont survenues au cours du processus d'application du présent Bulletin HP, il aura la discrétion exclusive, totale et absolue de résoudre la question comme il l'entend, en tenant compte des facteurs et des circonstances qu'il juge, à sa seule discrétion, totale et absolue, pertinents.

1.8. Règlements de l'Union internationale de patinage

Les règlements de l'Union internationale de patinage (l'« ISU ») propres à la discipline du patinage de vitesse (longue piste) peuvent être consultés à l'adresse suivante : [RÈGLEMENTS SPÉCIAUX ET RÈGLEMENTS TECHNIQUES DU PATINAGE DE VITESSE](#) tels qu'acceptés par un vote en ligne en juin 2022 qui déterminera la procédure d'allocation des places de quota disponibles pour chaque épreuve, distance individuelle et/ou épreuve par équipe à chaque fédération membre.

Pour plus de certitude, il y aura des allocations supplémentaires de nouveaux départs (« Fresh Starts ») décrites à l'Annexe A lors des compétitions de sélection seulement.

2. COMPÉTITIONS NATIONALES

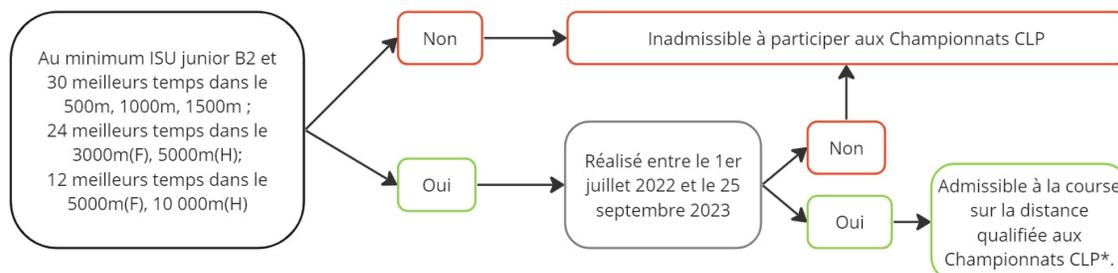
2.1. Championnats canadiens sur longue piste (CLP), 5 au 8 octobre 2023 (Québec)

2.1.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription aux Championnats canadiens sur longue piste est fixée au 25 septembre 2023.

2.1.2 Critères d'inscription

Pour pouvoir s'inscrire aux Championnats CLP, les athlètes doivent être au minimum junior B2 et être classés parmi les 30 meilleurs temps réalisés sur 500 m, 1000 m et 1500 m ou parmi les 24 meilleurs temps sur 3000 m féminin ou 5000 m masculin ou les 12 meilleurs temps sur 5000 m féminin ou 10 000 m masculin dans une compétition sanctionnée par l'ISU patiné entre le 1er juillet 2022 et le 25 septembre 2023 dans la distance à laquelle ils s'inscrivent. D'autres athlètes peuvent être ajoutés à la seule, entière et absolue discrétion du président*. Tous les athlètes doivent être inscrits auprès d'un club de Patinage de vitesse Canada pour la saison 2023-2024 et être un membre en règle. Veuillez noter que les frais payés à un centre d'entraînement n'incluent pas une adhésion à PVC. Les patineurs inscrits aux Championnats CLP doivent être admissibles à représenter le Canada aux événements de patinage de vitesse de l'ISU pour la saison 2023-2024.



2.1.3. Format de la compétition

		Femmes	Hommes
Judi 5 octobre	JOUR 1	500 m* 3000 m*	500 m* 5000 m*
Vendredi 6 octobre	JOUR 2	1000 m* 5000 m*	1000 m* 10 000 m*
Samedi 7 octobre	JOUR 3	500 m (2 ^e) 1500 m*	500 m (2 ^e) 1500 m*
Dimanche 8 octobre	JOUR 4	1000 m (2 ^e) Départ groupé*	1000 m (2 ^e) Départ groupé*

*Épreuve de sélection de l'équipe

2.1.4. Distances individuelles

Un nombre déterminé d'athlètes sera autorisé à participer à chaque distance individuelle, comme suit :

- Un maximum de 30 athlètes sera autorisé pour les 500 m, 1000 m, 1500 m, classés selon le temps de qualification.
- Un maximum de 24 athlètes sera autorisé pour le 3000 m féminin et le 5000 m masculin, classés selon le temps de qualification.
- Un maximum de 12 athlètes sera autorisé pour le 5000 m féminin et le 10 000 m masculin, classés selon le temps de qualification.
 - Le 5000 m (féminin) et le 10 000 m (masculin) seront courus pour les Championnats canadiens sur longue piste jusqu'à un maximum de 12 inscriptions. Les athlètes qui n'ont pas de temps de qualification pour le 5000 m (féminin) ou le 10 000 m (masculin) peuvent se qualifier s'ils réalisent le temps de qualification pour le 3000 m (féminin) ou le 5000 m (masculin) aux Championnats canadiens sur longue piste.
- L'inscription d'athlètes supplémentaires peut être approuvée à la seule et entière discrétion du président. Les athlètes doivent soumettre une demande écrite d'ajout aux Championnats CLP au CCHP-LP une semaine avant la date limite d'inscription.

2.1.5. Départ groupé

Pour les compétitions avec le départ groupé, un maximum de 24 athlètes seront admissibles à la course en départ groupé en fonction des critères ci-dessous, dans l'ordre de priorité suivant:

- Patineurs présélectionnés conformément au Bulletin 205 de la HP, section 4.4.1;
- Les places restantes seront pourvues par les meilleurs pourcentages de classement selon les critères de temps du profil de départ groupé au 1500 m ou au 3000 m (F)/5000 m (H) de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2022 et le 25 septembre 2023

S'il y a moins de 24 athlètes inscrits, des places additionnelles seront ajoutées pour atteindre 24 athlètes inscrits sur demande, à la seule, entière et absolue discrétion du président.

Les courses avec départ groupé seront organisées selon le règlement technique [257](#) de l'ISU et la communication spéciale de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de l'ISU pour le patinage de vitesse. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication n° 2584 et n° 2586 de l'ISU . Les courses avec départ groupé comporteront 16 tours conformément au règlement technique 202 de l'ISU .

2.1.6. Jumelages et tirages pour les Championnats CLP 2022

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé entre le 1er juillet 2022 et le 25 septembre 2023.

- 500 m, 1000 m, 1500 m : Les 10 premiers duos seront composés à partir des 20 meilleurs temps de départ, les rangs les plus lents commençant dans le premier duo. Les cinq duos restants seront composés de concurrents classés de 21 à 30 et seront jumelés du plus rapide au plus lent.
- 3000 m pour les femmes, 5000 m pour les hommes : Les huit premiers duos seront composés des 16 meilleurs temps des têtes de série, les rangs les plus lents commençant

dans le premier duo. Les quatre duos restants seront composés de concurrents classés de 17 à 24 et seront jumelés du plus rapide au plus lent.

- 5000 m féminin, 10 000 m masculin : L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des 12 meilleurs concurrents, de sorte que les concurrents ayant les rangs les plus lents partiront dans le premier duo et ainsi de suite comme spécifié à l'Annexe D.

Les distances individuelles des Championnats CLP seront courues en duos (simples). Le départ groupé aux Championnats CLP sera effectué comme spécifié au point 2.1.5.

En cas de retrait après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU.

Spécifique au 500 m-2 et 1000 m-2 : les couloirs seront assignés à l'inverse de ceux assignés au 500 m-1 et 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur au 500 m-1 ou au 1000 m-1, il se verra attribuer le couloir extérieur au 500 m-2 ou au 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les jumelages pour la course 2.

2.1.7. Retraits

Les retraits doivent être effectués avant la réunion des chefs d'équipe/entraîneurs et avant le premier tirage.

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait (Annexe E) doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course et doit être signé par le personnel médical. Si un membre du personnel médical n'est pas disponible, l'entraîneur concerné peut signer le formulaire. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/épreuve indiquée dans le Bulletin 206, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales. Les formulaires des retraits doivent être soumis à l'arbitre en chef.

2.2 Coupe Canada 1/Championnats canadiens juniors de LP, 4 au 7 janvier 2024 (Québec)

2.2.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription pour les Championnats canadiens juniors LP et la Coupe Canada 1 sera le 21 décembre 2023.

2.2.2. Critères d'inscription

Pour être admissible à participer aux Championnats canadiens juniors LP

- Les athlètes doivent être au minimum junior B2 pour pouvoir concourir aux Championnats canadiens juniors longue piste. Ils doivent aussi avoir obtenu un temps de qualification valide, comme indiqué à l'Annexe C, et doivent être classés parmi les 30 meilleurs temps réalisés sur 1500 m entre le **1^{er} juillet 2022 et la date limite d'inscription. Ce temps doit avoir été réussi dans une compétition sanctionnée par l'ISU/PVC entre le 1^{er} juillet 2022¹ et le 18 décembre 2023 pour les Championnats canadiens juniors longue piste.**

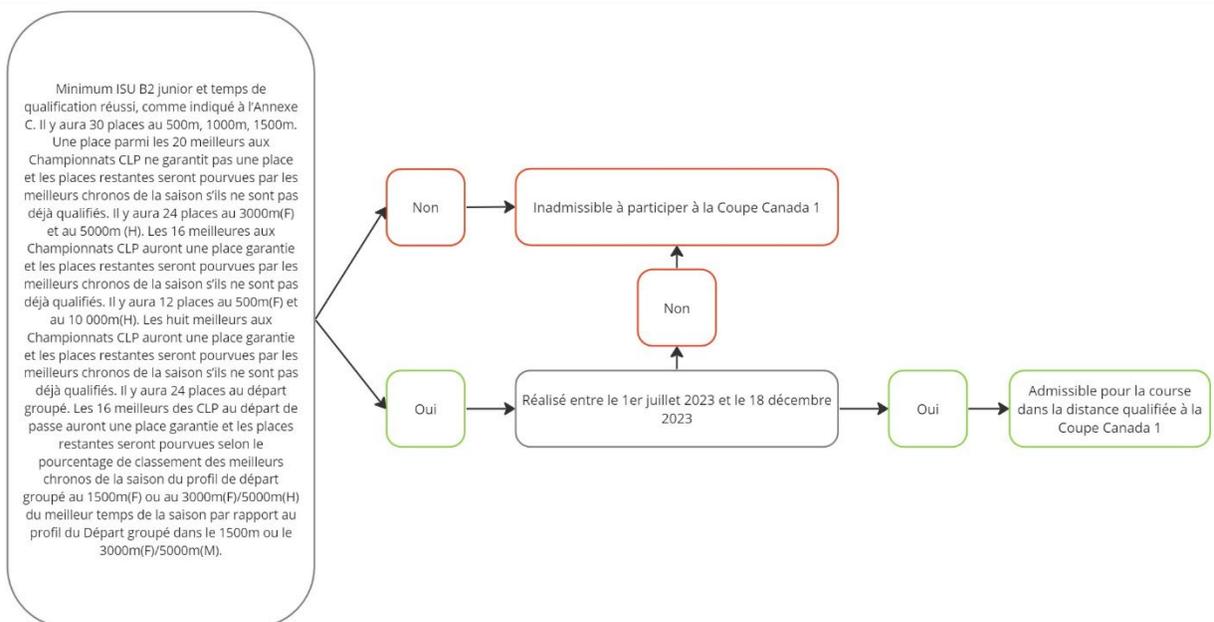
Pour être admissible à participer à la Coupe Canada 1 :

- Les athlètes doivent être au minimum junior B2 pour pouvoir concourir à la Coupe Canada 1 et doivent avoir obtenu un temps de qualification valide, comme indiqué à l'Annexe C. Ce temps doit avoir été réussi dans une compétition sanctionnée par l'ISU/PVC entre le 1^{er} juillet et la date limite d'inscription à la Coupe Canada.
- 500 m – Il y aura un total de 30 participants par genre. Les 20 meilleurs aux Championnats CLP 2023 auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans la distance dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2023 et le 18 décembre 2023
- 1000 m – Il y aura un total de 30 participants par genre. Les 20 meilleurs aux Championnats CLP 2023 auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans la distance dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2023 et le 18 décembre 2023
- 1500 m – Il y aura un total de 30 participants par genre. Les 20 meilleurs aux Championnats CLP 2023 auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans la distance dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2023 et le 18 décembre 2023
- 3000 m(F) / 5000 m(H) – Il y aura un total de 24 participants par genre. Les 16 meilleurs aux Championnats CLP 2023 auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans la distance dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2023 et le 18 décembre 2023
- **5000 m(F) / 10 000 m(H) – Il y aura un total de 12 participants par genre. Les huit meilleurs aux Championnats CLP 2023 auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans la distance entre le 1 juillet 2022 et 18 décembre 2023. Si des places supplémentaires**

¹ Les patineurs juniors seront autorisés à participer aux Championnats canadiens juniors s'ils ont réalisé un temps admissible depuis le 1^{er} juillet 2022 (annexe C). Cependant, conformément à la communication n° 2591 de l'ISU, pour se qualifier en vue des Championnats du monde juniors, les athlètes doivent avoir réalisé un temps de qualification valide (énuméré à l'annexe C) depuis le 1^{er} juillet 2022. Afin d'être admissibles à une sélection au sein de l'équipe (Bulletin 205), les athlètes devront avoir réalisé leur temps de qualification entre le 1^{er} juillet 2022 et la dernière date d'inscription pour les Championnats du monde juniors.

restent disponibles, elles seront attribuées aux athlètes ayant réalisé les meilleurs temps dans les épreuves W-3000m et M-5000m, courues entre le 1er juillet 2023 et le 18 décembre 2023 dans une épreuve sanctionnée par l'ISU/SSC.

- Départ groupé – Il y aura un total de 24 participants par genre. Les 16 meilleurs aux Championnats CLP 2023 auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs pourcentages de classement selon les critères de temps du profil de départ groupé au 1500 m ou au 3000 m(F) / 5000 m(H) de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2023 et le 18 décembre 2023



2.2.3. Format de la compétition

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Jeudi 4 janvier	JOUR 1	500 m* 1500 m*	500 m* 1500 m*
Vendredi 5 janvier	JOUR 2	3000 m*	5000 m*
Samedi 6 janvier	JOUR 3	500 m (2 ^e) 1000 m* 5000 m*	500 m (2 ^e) 1000 m* 10 000 m*
Dimanche 7 janvier	JOUR 4	1000 m(2 ^e) Départ groupé	1000 m(2 ^e) Départ groupé

*Épreuve de sélection

2.2.4. Championnats canadiens juniors LP

Les Championnats canadiens juniors longue piste se dérouleront comme une compétition de distances individuelles. Selon la communication n° 2514 de l'ISU, section 4.2.2, le champion canadien junior toutes distances sera déterminé comme suit :

		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Jeudi 4 janvier	JOUR 1	500 m	500 m
		1500 m	1500 m
Vendredi 5 janvier	JOUR 2	1000 m	1000 m
		3000 m	5000 m
		Départ groupé - junior	Départ groupé - junior

Veillez noter que tous les compétiteurs d'âge junior qui se qualifient et choisissent de participer aux épreuves de sélection de la Coupe Canada seront regroupés ci-dessus avec les autres compétiteurs de la Coupe Canada 1 et leurs temps sur les distances individuelles applicables de la Coupe Canada 1 seront également utilisés dans la compétition des Championnats canadiens juniors longue piste et pour déterminer la sélection canadienne junior, à l'exception de l'épreuve de 1000 m des Championnats canadiens juniors qui doit être couru le Jour 2 dans la catégorie junior. Les médailles des départs groupés ne seront décernées qu'aux concurrents d'âge junior qui participent à l'épreuve de départ groupé des Championnats canadiens juniors longue piste. L'épreuve de départ groupé ne fait pas partie de la sélection de l'équipe des Championnats du monde juniors.

2.2.5. Départ groupé

Les courses senior et junior avec départ groupé peuvent être organisées sur la base du règlement technique 257 de l'ISU et de la communication spéciale n° 2584 et n° 2586 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication n° 2586 de l'ISU. Les courses de départ groupé pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ groupé pour les juniors seront de 10 tours.

Les patineurs admissibles participeront au départ groupé junior ou au départ groupé de la Coupe Canada 1 qui se dérouleront séparément.

- Il y aura un total de 24 places pour le départ groupé à la Coupe Canada 1. Les 16 meilleurs aux Championnats canadiens longue piste 2023 auront une place garantie. Les places restantes seront pourvues par les meilleurs pourcentages de classement de la saison selon les critères de temps du profil de départ groupé au 1500 m ou au 3000 m (F)/5000 m (H) de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2023 et le 18 décembre 2023.

2.2.6. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé entre le 1^{er} juillet 2023 et la date limite d'inscription aux compétitions sanctionnées par PVC/ISU. L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des compétiteurs, de sorte que les compétiteurs ayant les classements les plus lents partiront dans le premier duo, et ainsi de suite, tel que spécifié à l'Annexe D. Si l'organisateur de l'événement, l'arbitre en chef et le président estiment qu'il est nécessaire d'organiser des courses < quatre, ces derniers seront organisés conformément à l'Annexe D.

Les distances individuelles de la Coupe Canada 1 seront courues en duos (simples) ou en quatuors, selon les besoins déterminés par le président et l'arbitre en chef, et les patineurs seront classés selon leur meilleur temps de qualification réalisé entre le 1^{er} juillet 2022 et la date limite

d'inscription aux compétitions sanctionnées par l'ISU. Le départ groupé à la Coupe Canada 1 se déroulera conformément à l'article 2.2.5.

En cas de retraits après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU .

Pour la Coupe Canada, spécifique au 500 m-2 et au 1000 m-2 : les couloirs seront assignés à l'inverse de ceux assignés au 500 m-1 et au 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur au 500 m-1 ou 1000 m-1, il se verra attribuer le couloir extérieur au 500 m-2 ou 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les jumelages pour la course 2.

2.2.7. Retraits

Les retraits doivent être effectués avant la réunion des chefs d'équipe/entraîneurs et avant le premier tirage.

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait (Annexe E) doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course. Un retrait effectué après la date limite entraînera la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/événement figurant dans le Bulletin 206, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales. Les formulaires de retrait doivent être soumis à l'arbitre en chef.

2.3 Finale de Coupe Canada, 7 au 10 mars 2024 (Calgary)

2.3.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription à la Finale de Coupe Canada sera le 22 février 2024.

2.3.2. Critères d'inscription

Afin d'être admissible pour participer à la finale de la Coupe Canada, les athlètes doivent être au minimum junior B1 et doivent avoir obtenu un temps de qualification valide, comme indiqué dans l'avis pour la finale de la Coupe Canada. Il y aura un total de 40 participants par genre au 500 m, au 1000 m et au 1500 m. Les 30 meilleurs du classement canadien dans une distance auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans la distance. Il y aura 32 places par genre au 3000 m (F) et au 5000 m (H). Les 24 meilleurs du classement canadien dans une distance auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans la distance. Il y aura 12 places par genre au 5000 m (F) et au 10 000 m (H). Les huit meilleurs du classement canadien auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés. Il y aura 24 places par genre au départ groupé. Les 16 meilleurs du classement canadien auront une place garantie et les places restantes seront pourvues selon le classement des meilleurs chronos de la saison du profil de départ groupé au 1500 m (F) ou au 3000 m (F)/5000 m (H). Les patineurs qui ne répondent pas à ces critères peuvent s'inscrire à l'épreuve du Grand Prix de l'Anneau olympique. **Seuls les patineurs qui figurent sur la liste d'admissibilité à la finale de la Coupe Canada seront admissibles à gagner des points au classement national de la Coupe Canada.**

Minimum ISU B1 junior et temps de qualification réussi, comme indiqué à l'Annexe C. Il y aura un total de 40 participants au 500m, 1000m, 1500m. Les 30 meilleurs du classement canadien dans une distance auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison. Il y aura 32 places au 3000m (F) et au 5000m (H). Les 24 meilleurs du classement canadien auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison. Il y aura 12 places au 5000m (F) et au 10 000m (H). Les huit meilleurs du classement canadien auront une place garantie et les places restantes seront pourvues par les meilleurs chronos de la saison. Il y aura 24 places au Départ groupé. Les 16 meilleurs des Championnats CLP du classement canadien auront une place garantie et les places restantes seront pourvues selon le pourcentage de classement des meilleurs chronos de la saison du profil de départ groupé au 1500m (F) ou au 3000m (F) / 5000m (H) et les places restantes seront comblées à partir des pourcentages de classement des meilleurs temps de la saison au profil de départ en masse dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : 1500m, M-10000m, M-10000m et M-10000m, or W-3000m/M-5000m



2.3.3. Format de la compétition

		Femmes	Hommes
Jeudi 7 mars	JOUR 1	500 m	500 m
		3000 m	5000 m
Vendredi 8 mars	JOUR 2	1000 m	1000 m
		5000 m	10 000 m
Samedi 9 mars	JOUR 3	1500 m	1500 m
		500 m (2e)	500 m (2e)
Dimanche 10 mars	JOUR 4	Départ groupé	Départ groupé
		1000m (2e)	1000m (2e)

2.3.4. Distances individuelles

- Les femmes doivent réaliser le critère de temps du 1500 m ou du 3000 m pour pouvoir participer au 3000 m. Les femmes ayant réalisé un critère de temps dans une de ces distances peuvent concourir aux épreuves de 500 m, 1000 m et 1500 m.
- Les hommes doivent réaliser le critère de temps du 1500 m, du 3000 m ou du 5000 m pour pouvoir participer au 5000 m. Les hommes ayant réalisé un critère de temps dans une de ces distances peuvent concourir aux épreuves de 500 m, 1000 m et 1500 m.
- Les athlètes n'ayant pas réussi le temps de qualification du 5000 m (femmes) ou du 10 000 m (hommes) peuvent se qualifier s'ils réalisent le temps de qualification pour le 3000 m (femmes) ou le 5000 m (hommes) lors de la finale de la Coupe Canada.
- Les critères de temps du Grand Prix ovale/Finale de la Coupe Canada seront indiqués dans l'avis pour toutes les distances.

2.3.5. Départ groupé

Les courses senior et junior avec départ groupé peuvent être organisées sur la base du règlement technique 257 de l'ISU et de la communication spéciale n° 2584 et n° 2586 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU. Les mesures de sécurité

sont spécifiées dans la communication n° 2586 de l'ISU . Les courses de départ groupé pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ groupé pour les juniors seront de 10 tours.

Pour la course de départ groupé, les patineurs seront regroupés selon leur meilleur temps sur 1500 m de la saison 2023-2024. Tout l'équipement de sécurité (exigence de l'ISU) est obligatoire.

- Il y aura un total de 24 places pour le départ groupé à la finale de la Coupe Canada. Les 16 meilleurs du classement canadien 2023 auront une place garantie. Les places restantes seront pourvues par les meilleurs pourcentages de classement de la saison selon les critères de temps du profil de départ groupé au 1500 m ou au 3000 m (F)/5000 m (H) de ceux qui ne sont pas déjà qualifiés dans une épreuve sanctionnée par l'ISU entre le 1^{er} juillet 2023 et le 19 février 2024.
- **S'il y a plus de 24 inscriptions, d'autres courses de départ groupé peuvent être organisées. Les patineurs internationaux ne seront pas admissibles à participer dans le meilleur group des à la course de départ groupé. Les athlètes juniors peuvent être admissibles à participer aux courses de départ groupé de 16 tours.**

2.3.6. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification de la saison 20-23-2024, conformément au Règlement 244 de l'ISU. L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des compétiteurs, de sorte que les compétiteurs ayant les classements les plus lents partiront dans le premier duo, et ainsi de suite, tel que spécifié à l'Annexe D. Si l'organisateur de l'événement, l'arbitre en chef et le président estiment qu'il est nécessaire d'organiser des courses < quatre, ces derniers seront organisés conformément à l'Annexe D. **Les athlètes qui participent à l'épreuve du Grand Prix anneau olympique seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification de la saison 2023-24 et intégrés dans les paires avec les athlètes qualifiés pour la finale de la Coupe Canada.**

En cas de retraits après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU .

Propres aux deuxièmes courses de 500 et de 1000 m : les couloirs seront assignés à l'inverse de ceux assignés au 500 m-1 et au 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur au 500 m-1 ou 1000 m-1, il se verra attribuer le couloir extérieur au 500 m-2 ou 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les jumelages pour la course 2.

2.3.7. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course. Un retrait effectué après la date limite entraînera la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/événement figurant dans le Bulletin 206, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales. **Les notifications de retrait doivent être soumises via l'application Sportity de l'anneau olympique. Les formulaires de retrait médical doivent être remplis pour des raisons médicales. Le formulaire de retrait médical se trouve dans l'application Sportity.**

3. LANGUE

Le présent Bulletin de la haute performance (BHP) 206 a été rédigé à l'origine en anglais et traduit en français. Dans l'éventualité d'une divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise doit être utilisée pour comprendre l'intention réelle de la disposition en question. Si une telle situation survient, Patinage de vitesse Canada s'assurera que toute divergence soit corrigée le plus rapidement possible et aidera toute personne touchée à résoudre le problème.



ANNEXES

ANNEXE A – NOUVEAUX DÉPARTS

Allocation de nouveaux départs

Les nouveaux départs peuvent être autorisés conformément au règlement 260 de l'ISU . De plus, les nouveaux départs en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU seront autorisés par le CCHP-LP uniquement pour la sélection des équipes, c'est-à-dire pour les équipes de la Coupe du monde, des Jeux olympiques et des Championnats du monde juniors. Pour les nouveaux départs autorisés en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU , le temps enregistré lors du nouveau départ sera utilisé uniquement aux fins de la nomination, à l'exception de la Section 1.9.1. Pour plus de clarté, les nouveaux départs ne seront pas utilisés aux fins des classements canadiens et ne seront pas inclus dans les résultats officiels de l'épreuve.

Aucun nouveau départ ne sera autorisé à partir d'une course qui est elle-même un nouveau départ, sauf si :

- le premier nouveau départ a été autorisé conformément au règlement 260 de l'ISU ; ou
- le deuxième nouveau départ serait autorisé conformément au règlement 260 de l'ISU (c'est-à-dire que l'athlète a été bloqué sans qu'il y ait eu faute de sa part).

Conditions pour allouer de nouveaux départs

Disqualification

Si un(e) athlète est disqualifié(e) au départ, il (ou elle) bénéficiera d'un nouveau départ immédiatement après le dernier duo du groupe.

Après une disqualification pour un incident pendant une course, le temps de la nouvelle course sera utilisé pour les besoins de la nomination, comme indiqué ci-dessus dans la section Allocations de nouveaux départs. L'athlète peut bénéficier d'une allocation de nouveau départ à la fin des courses pour cette distance spécifique, à la seule et entière discrétion du CCHP-LP.

Dans le cas d'une disqualification non avantageuse, le CCHP-LP aura l'entière et absolue discrétion de résoudre le problème comme il l'entend. Veuillez noter qu'un(e) athlète a droit à un repos minimum de 30 minutes entre sa course et le nouveau départ, mais qu'il peut choisir de terminer son nouveau départ dans ce délai minimum de 30 minutes.

Bris d'équipement

Si un(e) athlète a un bris d'équipement avant le départ de la course et que cela est porté à l'attention du juge en chef, l'athlète aura 30 minutes avant le nouveau départ. Ce départ sera considéré comme le départ initial. Si un(e) athlète a un bris d'équipement pendant la course, il (ou elle) disposera d'un minimum de 30 minutes avant son nouveau départ.

Chute

Si un(e) athlète chute pendant la course, le nouveau départ aura lieu au plus tôt 30 minutes après la chute.

Fins de courses

Si un(e) athlète termine une course, il (ou elle) ne peut pas demander un nouveau départ, sauf si l'athlète qui l'accompagne dans le duo est disqualifié(e) pour interférence conformément au règlement 260 de l'ISU . L'exception est si l'athlète chute en franchissant la ligne d'arrivée.

Pouvoir discrétionnaire du président

Un nouveau départ peut être accordé à la seule, pleine et entière discrétion du président s'il détermine que des circonstances inattendues ou inhabituelles sont survenues qui nécessitent un nouveau départ.

Exceptions

Des exceptions peuvent s'appliquer dans les situations suivantes :

- Pour les nouveaux départs autorisés en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU , le temps enregistré lors du nouveau départ sera utilisé pour la sélection dans l'équipe.
- Pour les nouveaux départs autorisés en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU , l'athlète sera tiré au sort séparément de tous les autres athlètes qui ont obtenu un nouveau départ sur la base du règlement 260 de l'ISU .

À des fins de clarification concernant les nouveaux départs tels que décrits ci-dessus :

- La programmation des nouveaux départs accordés en vertu du règlement 260 de l'ISU sera à la seule discrétion, pleine et entière, du jury de HP.

ANNEXE B – TEMPS DE QUALIFICATION DE L'ISU

Conformément aux communications de l'ISU, pour qu'un résultat soit un temps de qualification valide, il doit avoir été obtenu lors d'une compétition sanctionnée par l'ISU au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2022 (Championnats) et la date limite d'inscription à la Coupe du monde ou aux Championnats du monde de l'ISU concernés. Pour le départ groupé et les épreuves par équipe, n'importe lequel des temps de qualification énumérés s'appliquera.

Le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU a déterminé les temps de qualification requis pour la participation aux Championnats de patinage de vitesse de l'ISU. Pour tous les Championnats de l'ISU, à l'exception des Championnats du monde juniors de patinage de vitesse de l'ISU, deux séries alternatives de temps de qualification ont été définies. Le temps de qualification le plus lent, indiqué entre (parenthèses), s'applique aux résultats obtenus en dehors des patinoires de haute altitude de Calgary (Anneau olympique), Salt Lake City (Anneau olympique de l'Utah) et Urumqi (Centre des sports de glace de Xinjiang). Les délais de qualification suivants s'appliquent aux Championnats de patinage de vitesse de l'ISU :

Temps pour l'inscription aux Championnats canadiens sur longue piste

Pour pouvoir s'inscrire aux Championnats CLP, les athlètes doivent être classés parmi les 30 meilleurs temps réalisés sur 500 m, 1000 m et 1500 m ou parmi les 24 meilleurs temps sur 3000 m féminin ou 5000 m masculin ou les 12 meilleurs temps sur 5000 m féminin ou 10 000 m masculin lors d'une compétition sanctionnée par l'ISU et réalisés entre le 1er juillet 2022 et le 25 septembre 2023 dans la distance à laquelle ils s'inscrivent. D'autres athlètes peuvent être ajoutés à la seule, entière et absolue discrétion du président*. Tous les athlètes doivent être inscrits auprès d'un club de Patinage de vitesse Canada pour la saison 2023-2024 et être un membre en règle. Veuillez noter que les frais payés à un centre d'entraînement ne comprennent pas l'adhésion à PVC. Les patineurs inscrits aux Championnats CLP doivent être admissibles à représenter le Canada aux événements de patinage de vitesse de l'ISU pour la saison 2023-2024.

Temps de qualification pour la Coupe du monde de l'ISU

Coupe du monde de l'ISU

Pour être inscrit, un(e) patineur(euse) doit avoir réalisé le temps de qualification suivant.

	Femmes	Hommes
500 m	39.50 (40.00)	35.70 (36.20)
1000 m	1:19.00 (1:20.00)	1:11.00 (1:12.00)
1500 m	2:00.50 (2:02.00)	1:49.00 (1:50.50)
3000 m	4:19.00 (4:22.00)	---

5000 m	7:23.00 ou 4:11.00 (7:33.00 ou 4:14.00)	6:40.00 (6:45.00)
10 000 m	---	13:30.00 ou 6:28.00 (13:40.00 ou 6:33.00)

Championnats des Quatre continents

Pour être inscrit(e), un(e) patineur(euse) doit avoir réalisé le temps de qualification dans toutes les distances individuelles inscrites.

	Femmes	Hommes
500 m	40.00 (40.50)	36.20 (36.60)
1000 m	1:20.00 (1:21.00)	1:11.90 (1:12.80)
1500 m	2:03.00 (2:05.00)	1:51.00 (1:52.50)
3000 m	4:24.00 (4:28.00)	---
5000 m	---	6:48.00 (6:52.00)

Championnats du monde de patinage de vitesse - format distances simples

Pour être inscrit(e), un(e) patineur(euse) doit avoir réalisé le temps de qualification suivant dans toutes les distances individuelles inscrites.

	Femmes	Hommes
500 m	40.00 (40.50)	36.20 (36.60)
1000 m	1:20.00 (1:21.00)	1:11.90 (1:12.80)
1500 m	2:03.00 (2:05.00)	1:51.00 (1:52.50)
3000 m	4:24.00 (4:28.00)	---
5000 m	7:25.00 ou 4:15.00 (7:32.00 ou 4:20.00)	6:48.00 (6:52.00)
10 000 m	---	13:40.00 ou 6:35.00 (13:50.00 ou 6:40.00)

Championnats du monde juniors

Pour être inscrits, les patineurs doivent avoir réalisé le temps de qualification dans toutes les distances individuelles inscrites.

	Femmes	Hommes
500 m	42.50	38.50
1000 m	1:25.00	1:16.00
1500 m	2:12.00	1:58.00
3000 m	4:45.00	---
5000 m	---	7:05.00 ou 4:05.00

Championnats du monde de patinage – Format sprint

Pour être inscrits, les patineurs doivent avoir réalisé un temps de qualification.

	Femmes	Hommes
500 m	40.00 (40.50)	36.20 (36.60)
1000 m	1.20.00 (1.21.00)	1.11.90 (1.12.80)
1500 m	---	---
3000 m	---	---
5000 m	---	---

Championnats du monde de patinage – Format Toutes distances

Pour être inscrits, les patineurs doivent avoir réalisé un temps de qualification.

	Femmes	Hommes
500 m	---	---
1000 m	---	---
1500 m	2.03.00 (2.05.00)	1.51.00 (1.52.50)
3000 m	4.24.00 (4.28.00)	---
5000 m	---	6.48.00 (6.52.00)

ANNEXE C – TEMPS DE QUALIFICATION POUR LA COUPE CANADA

Le CCHP-LP a déterminé les temps de qualification requis pour la participation aux Coupes Canada. Les limites de temps de qualification suivantes s'appliquent à toutes les Coupes Canada et les compétitions de PVC :

		Senior intérieur	Senior intérieur (basse altitude)	Senior extérieur	Junior intérieur	Junior intérieur (basse altitude)	Junior extérieur
Femmes	500	0:44.00	0:44.75	0:46.90	0:46.20	0:46.95	0:50.60
	1000	1:27.20	1:28.70	1:33.00	1:31.60	1:33.10	1:40.30
	1500	2:15.30	2:17.55	2:24.20	2:22.00	2:24.25	2:35.40
	3000	4:44.70	4:49.20	5:03.30	4:58.70	5:03.20	5:26.70
	5000	7:30.00	7:37.50				
Hommes	500	0:40.20	0:40.95	0:42.90	0:42.20	0:42.95	0:46.30
	1000	1:19.00	1:20.50	1:24.40	1:23.00	1:24.50	1:31.00
	1500	2:01.20	2:03.45	2:09.30	2:07.30	2:09.55	2:19.40
	3000				4:35.90	4:40.40	5:02.00
	5000	7:19.60	7:27.10	7:48.70	7:45.00	7:52.50	8:28.60
	10 000	14:00.00	14:15.00				

Pour qu'un résultat consiste en un temps de qualification valide, il doit avoir été réussi dans des compétitions de l'ISU ou des compétitions et des Championnats nationaux de PVC au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2023 et la date limite d'inscription à la compétition. Pour les épreuves de départ groupé et par équipe, n'importe lequel des temps de qualification indiqués s'appliquera.

Les temps intérieurs comprennent tous les temps réalisés dans un anneau intérieur. Les temps à l'extérieur comprennent tous les temps réalisés sur un anneau extérieur non couvert. Le temps de qualification plus lent (basse altitude) s'applique aux résultats obtenus en dehors des anneaux en haute altitude de Calgary (Anneau olympique), Salt Lake City (Anneau olympique de l'Utah) et Urumqi (Centre des sports de glace de Xinjiang).

ANNEXE D – FORMAT DU JUMELAGE ET DU TIRAGE

La présente Annexe décrit le format général de jumelage et de tirage pour les compétitions intérieures et extérieures. Le tirage de l'ordre inverse, du (ou de la) patineur(euse) le (ou la) plus lent(e) au (ou à la) plus rapide, peut être modifié si le jury de HP, l'expert du sport ou l'organisateur de l'événement, le(s) fabricant(s) de glace ou les arbitres le jugent nécessaire (p. ex. sécurité, état de la glace, température, temps d'inscription, nombre d'inscriptions).

Format de jumelage et de tirage pour les Championnats CLP 500 m, 1000 m, 1500 m

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification)		↻	TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES		ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)	
GROUPE 1	Quatre plus rapides			GROUPE 5	Duo 1 Duo 2	
GROUPE 2	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 4	Duo 3 Duo 4		
GROUPE 3*	Quatre plus rapides suivants	→	GROUPE 3	Duo 5 Duo 6		
GROUPE 4	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 2	Duo 7 Duo 8		
GROUPE 5	Quatre plus rapides suivants etc.		GROUPE 1	Duo 9 Duo 10		
			GROUPE 6 etc.	Duo 11 Duo 12		

Championnats CLP 3000 m féminin et 5000 m masculin

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification)		↻	TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES		ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)	
GROUPE 1	Quatre plus rapides			GROUPE 3	Duo 1 Duo 2	
GROUPE 2	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 2	Duo 3 Duo 4		
GROUPE 3*	Quatre plus rapides suivants	→	GROUPE 1	Duo 5 Duo 6		
GROUPE 4	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 4	Duo 7 Duo 8		

GROUPE 5	Quatre plus rapides suivants etc.
----------	-----------------------------------

GROUPE 5	Duo 9 Duo 10
----------	-----------------

Championnats CLP 5000 m féminin et 10 000 m masculin

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification)			TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES	ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)
GROUPE 1	Quatre plus rapides		GROUPE 2	Duo 1 Duo 2
GROUPE 2	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 1	Duo 3 Duo 4
GROUPE 3	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 3	Duo 5 Duo 6

Format des jumelages et des tirages pour les compétitions intérieures

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification)			TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES	ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)
GROUPE 1	Quatre plus rapides		GROUPE 4	Duo 1 Duo 2
GROUPE 2	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 3	Duo 3 Duo 4
GROUPE 3*	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 2	Duo 5 Duo 6
GROUPE 4	Quatre plus rapides suivants		GROUPE 1	Duo 7 Duo 8
GROUPE 5	Quatre plus rapides suivants etc.		GROUPE 5	Duo 9 Duo 10
			GROUPE 6 etc.	Duo 11 Duo 12

*Dans le cas des courses de longue distance (3000 m féminin, 5000 m et 10 000 m masculin), l'ordre inverse peut commencer par le groupe 3.

Format des jumelages et des tirages pour les courses à quatre dans les compétitions intérieures

ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification)		C	TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES		ORDRE DE DÉPART (des courses par distance)	
GROUPE 1	Quatre plus rapides		→	GROUPE 4	Quatuor 1 Duo 1 Duo 2	
GROUPE 2	Quatre plus rapides suivants	GROUPE 3		Quatuor 2 Duo 3 Duo 4		
GROUPE 3*	Quatre plus rapides suivants	GROUPE 2		Quatuor 3 Duo 5 Duo 6		
GROUPE 4	Quatre plus rapides suivants	GROUPE 1		Quatuor 4 Duo 7 Duo 8		
GROUPE 5	Quatre plus rapides suivants etc.	GROUPE 5		Quatuor 5 Duo 9 Duo 10		
			GROUPE 6 etc.	Quatuor 6 Duo 11 Duo 12		

*Dans le cas des courses de longue distance (3000 m féminin, 5000 m et 10 000 m masculin), l'ordre inverse peut commencer par le groupe 3.

**Si le nombre de participants est impair, le premier quatuor sera couru en duo tandis que les duos restants seront courus en quatuors.

ANNEXE E – FORMULAIRE DE RETRAIT DE PATINAGE DE VITESSE CANADA

Date de la
compétition
:

Distance du
retrait :

500 m 1000 m 1500 m
 3000 m 5000 m 10000 m

Heure
de l'épreuve
dans
l'horaire de
la
compétition
:

Départ groupé
 500 m _____ AM/PM
 1000 m _____ AM/PM
 1500 m _____ AM/PM
 3000 m _____ AM/PM
 5000 m _____ AM/PM
 10 000 m _____ AM/PM
 Départ groupé _____ AM/PM

Nom de
l'athlète :

Signature
de l'athlète
:

Raison
officielle du
retrait

Nom du
médecin ou
de
l'entraîneur
:

Signature
du médecin
ou de
l'entraîneur
:

À L'USAGE EXCLUSIF DU JUGE EN CHEF:

Date reçu
:

Heure
reçu :

Signature
du juge en
chef :
